



Reintegration apres disponibilite (fonction publique)

Par **dibat**, le **19/06/2010** à **12:03**

Bonjour,

Je suis fonctionnaire de **La Poste** (statut légèrement différent de la FP "ordinaire")
j'ai obtenu une disponibilité d'un an (renouvelée) pour création d'entreprise

Depuis début mars, j'ai formulé par écrit en recommandé une demande de réintégration
(auprès de la Direction dont je dépends)

Depuis, aucune réponse, bien que réintégré début août, je m'interroge, d'autant plus que je
sais que les délais peuvent être très longs (plusieurs années)

quels sont mes recours ?

D'avance merci